

OPERATION ECOLE OUVERTE
Année civile 2020

FICHE DE CANDIDATURE A UNE PREMIERE INSCRIPTION

Rectorat

Division des établissements

Département de l'accompagnement
et du suivi des politiques éducatives
DASPE

Service des projets et des crédits

Affaire suivie par
Christine Santos
T : 01 57 02 64 57
F : 01 57 02 64 68
Mél : ce.daspe@ac-creteil.fr

4 rue Georges Enesco
94010 Créteil cedex
www.ac-creteil.fr

à adresser **dès réception** par courrier électronique à ce.daspe@ac-creteil.fr

ainsi qu'au correspondant de votre département à la direction des services
départementaux de l'éducation nationale (cf. coordonnées annexe 2)

Coordonnées de l'établissement	Répartition des jours d'ouverture par session (1)
RNE : Nom de l'établissement : Ville : Téléphone : Nom du chef d'établissement :	
<p><u>Date de la délibération du conseil d'administration adoptant le principe de participation au dispositif Ecole ouverte 2020 (joindre une copie de la délibération) :</u></p> <p>Ou date prévue si le CA ne s'est pas encore réuni pour délibérer sur ce projet.</p>	

(1) Ouverture obligatoire durant les vacances : 15 jours

- Été : durée **obligatoire** de 10 jours (fractionnables), sauf le lundi 31 août 2020 jour de pré-rentrée des enseignants,
 - Autres périodes de vacances scolaires printemps et Toussaint : durée **obligatoire** de 5 jours (fractionnables).
- Pas d'ouverture en février lors d'une première candidature.